

Collectif Eau Secours 34

190 rue de la Combe Caude
34090 – MONTPELLIER.

Mardi 6 janvier 2008

Madame le Maire

Un collectif rassemblant des citoyens de tous horizons décidé à se pencher sur la distribution de l'eau, bien commun de l'humanité, s'est constitué à Montpellier en septembre.

Un de ses objectifs est d'examiner, si possible avec la municipalité, comment améliorer la distribution de l'eau à Montpellier, notamment en ramenant celle-ci en régie municipale comme cela est le cas dans nombres de villes, (Paris, Rouen, Grenoble, Cherbourg etc.) gérées par une majorité d'élus du Parti Socialiste

Lors de votre précédent mandat, par délibération du Conseil municipal, Montpellier s'est déclarée zone hors-AGCS. Par cette délibération, la municipalité se donnait les moyens d'une part de refuser que les activités municipales de service public soient transférées à des entreprises privées, d'autre part de reprendre et de garder certaine de ses activités telle que la distribution de l'eau.

Aussi pour traiter de l'avenir du contrat d'affermage de l'eau passé entre la ville de Montpellier et la société Véolia, nous vous remercions de nous fixer un rendez-vous au cours duquel nous pourrions vous présenter les objectifs de notre collectif et vous demander la position de la municipalité sur ce sujet.

Nous vous savons attentive à ces questions là, vous affirmiez même dans votre discours d'investiture être : «... à l'écoute de nos concitoyens, des associations, des syndicats, soucieuse de préserver l'intérêt général, associant le plus grand nombre.. » .

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à notre courrier, nous vous adressons nos vœux pour 2009 et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Pour le collectif Eaux Secours 34

BOISSEAU Eric, BUISSON Pierre, DUMONT Abel, FAVIER Jean-Claude,
MAURY Céline, MAZUREK Chantal, MEIDERS Nathalie, Thierry USO